

# Panneaux et bornes, quelques vestiges des routes

Chronique un peu singulière cette semaine, avec une balade sur les traces des panneaux et des bornes des routes d'autrefois qui subsistent encore aujourd'hui en différents lieux du canton de Saint-Julien-en-Genèves. Pour rédiger cet article, je me suis beaucoup inspiré du travail de recherche de Mario Lomazzi, un passionné de "vieilles routes" dont les étonnantes trouvailles sont à découvrir sur son blog intitulé [www.123website.ch/mariooo](http://www.123website.ch/mariooo).

L'un des vestiges routiers les plus remarquables de notre territoire se situe à Neydens. Il s'agit du panneau de localité du hameau des Mouilles, placé derrière une glissière de sécurité, au bord de la RD 1201 (sens Le Châble/Saint-Julien). Réalisé en

Pierre de lave d'Auvergne émaillée et en béton armé par la Maison Michelin - de 1908 à 1971, l'entreprise de pneumatiques Michelin fut le principal fabricant de panneaux indicateurs en France -, ce panneau a été installé le 30 mai 1961. Cinquante ans plus tard, ce vestige des "Trente glorieuses" dont le nom "Les Mouilles" est écrit en blanc sur fond bleu est toujours là, en bon état, et c'est sans doute l'un des derniers de ce type encore visible en Haute-Savoie de nos jours.

A quelques centaines de mètres de là, sur une portion de route désaffectée de cette même RD 1201, on peut aussi voir une borne routière en pierre, où les indications de distance (Saint-Julien 5 km, Annecy 29 km) ne



**La plaque de cocher de Faramaz, un vestige routier datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette plaque a bizarrement été amputée d'un bout de texte et comporte une jolie faute d'orthographe...**

sont pas peintes mais gravées. Selon Mario Lomazzi, cette borne a été installée ici avant l'année 1913 « car en 1912, lors du salon de l'auto de Paris, Michelin avait initié une pétition et récolté beaucoup de signatures pour que l'État n'installe plus les bornes longitudinalement à la route mais perpendi-

culairement, afin que les automobilistes, qui roulaient à l'époque beaucoup moins vite qu'aujourd'hui, puissent lire les indications ». La borne de Neydens a donc été "retournée" après 1913 mais sans que les inscriptions soient modifiées, du coup il faut être dans le champ à côté de la route pour

savoir que Saint-Julien est à cinq kilomètres !

Une autre belle pièce de ces vestiges d'autrefois se trouve à l'entrée de Bossey, près de l'église qui a remplacé le temple où le jeune Jean-Jacques Rousseau venait prier au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce panneau d'indication de localité en béton armé émaillé

(C2. Bossey, lettres bleues sur fond blanc), que la municipalité a eu la bonne idée de conserver lors de l'aménagement de l'entrée du village, n'est sans doute pas un "Michelin". Il a été installé à cet endroit le 13 mars 1963 et n'est bizarrement pas orné dans sa partie basse de la traditionnelle croix de Savoie. En France, seul les Savoie bénéficient du privilège de pouvoir apposer leur emblème sur les panneaux indicateurs. Un privilège issu du rattachement de notre territoire à la France en 1860.

Parmi les quelques vestiges routiers encore visibles de nos jours, le plus remarquable se trouve sur la façade d'une maison située au bord de la RD 1206 à Faramaz (Vulbens), Il s'agit d'une plaque de cocher datant du temps des diligences et des malles postales ! Ces plaques indicatrices en fonte étaient généralement installées à 2,50 mètres de hauteur, afin d'être facilement lue par les cochers. Les plaques de cocher ont été créées en 1825 et installées jusqu'à la Première Guerre mondiale, celle de Faramaz date sans doute de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**DOMINIQUE ERNST**